

# Intéressement 2017

Juin 2016

**D**ébut 2016, la direction s'est retrouvée en pleine contradiction en affichant d'un côté, d'excellents résultats 2015, et d'un autre côté, un intéressement en baisse ! Devant l'incompréhension des salarié-es et la pression des organisations syndicales, SUD en tête, la direction a consenti à déclencher un « supplément d'intéressement » de 34 millions d'euros, afin de verser au total le même intéressement qu'en 2015.

A SUD, même si nous sommes satisfaits d'avoir été entendus par la direction d'Orange, nous estimons que les résultats 2015, étant meilleurs qu'en 2014, auraient du engendrer un intéressement supérieur...

Voulant éviter de se retrouver dans la même situation lors du paiement de l'intéressement en 2017 (relatif aux résultats de 2016), la direction, lors de la négociation du nouvel avenant, a revu les critères de calcul de l'intéressement (financiers et de qualité de service) afin de le sécuriser au maximum pour 2017.

Aussi, SUD, signataire de l'accord triennal d'intéressement 2015-2017, qui est une réelle avancée en termes de justice sociale, d'équité et de solidarité, a signé cet avenant, dont les critères de calcul sont moins contraignants que l'année précédente.

Même si ce type de rémunération, assis sur des résultats, ne sera jamais notre tasse de thé, il n'en demeure pas moins une source de revenus pour les salarié-es qui ne va pas dans la poche des actionnaires !

Mais bien sûr, il faut que les résultats soient là...

